

« Il y a une union sacrée pour doter le Centre d'une circonscription »

CENTRE Huit communes y sont favorables, les forces vives aussi, selon Laurent Devin

- Le président de la Communauté urbaine du Centre est satisfait du processus de consultation des communes sur le sujet.
- Prochaine étape : convaincre les quatre présidents de partis de l'opportunité d'une circonscription électorale pour le Centre.
- Il refuse en outre de voir le projet comme une simple lubie politique.

ENTRETIEN

Huit communes aujourd'hui – et sans doute dix dans quelques jours – se sont positionnées ces dernières semaines en faveur de la création d'une circonscription électorale du Centre. Le débat a été réanimé début d'année avec la double décision de la Cour constitutionnelle et du Conseil d'Etat de reconnaître comme contraires à la Constitution les circonscriptions envoyant moins de quatre élus au Parlement wallon. Celle de Thuin est notamment visée. Résoudre la question pourrait inciter en Hainaut à un travail de « redessinage » plus large de la géographie des circonscriptions qui, s'il a lieu, doit aboutir à la création d'un territoire politique pour la région du Centre, selon ses élus. Laurent Devin, bourgmestre de Binche et président de la Communauté urbaine du Centre, porte la revendication avec des accents très solennels.

Vous avez consulté les communes dites « du Centre » ces dernières semaines. Sauf Chappelle-lez-Herlaimont et Anderlues, qui veulent rester attachées à Charleroi, elles souhaitent bien une circonscription du Centre. Une satisfaction pour vous, on



Pour Laurent Devin, bourgmestre de Binche et président de la Communauté urbaine du Centre, « derrière le projet d'une nouvelle circonscription électorale, il y a la volonté d'inscrire pleinement la région du Centre sur la carte politique ». © AVPRESS

imagine.

L'objectif était de laisser aux différentes communes la possibilité de se positionner sur la carte du Hainaut et de choisir en quelque sorte leur destin. Dès le départ, j'avais précisé que, pour moi, avec dix communes, avec plus ou moins 250.000 habitants, la région du Centre avait le droit de revendiquer une circonscription électorale. Aujourd'hui, on y est ou presque. Huit communes se sont déjà positionnées en faveur de cette circonscription. La Louvière a déjà pris la délibération en séance du collège et devrait officialiser prochainement sa décision. Quant à Soignies, je crois aussi que c'est en très bonne voie même si, officiellement, pour l'instant, on ne peut pas encore le dire. Par ailleurs, notre volonté d'une circonscription du Centre va de pair avec celle de Lessines,

Silly, Enghien, trois communes avec lesquelles nous sommes groupés dans l'actuelle circonscription de Soignies, d'aller vers la Wallonie picarde. Ce qu'il faut souligner à ce stade, c'est que l'idée d'une circonscription du Centre a été défendue et est défendue par tous les partis, qu'ils ont une même vision de territoire. C'est suffisamment rare pour être pointé. A cela s'ajoute encore le soutien des trois syndicats et même des patrons.

Le Centre est déjà reconnu comme un bassin de vie. Pourquoi voulez-vous aller plus loin ? N'est-ce pas simplement une lubie de politiques sans beaucoup d'influence sur la réalité quotidienne de la population du Centre ?
Les réalités des citoyens ne s'arrêtent pas au bassin de vie. Un

bassin de vie, c'est l'enseignement, l'emploi, la formation. Pour les citoyens, ce qui compte aussi c'est l'influence que peuvent avoir leurs responsables politiques. Derrière le projet d'une nouvelle circonscription électorale, il y a la volonté d'inscrire pleinement la région du Centre sur la carte politique où aujourd'hui il n'y a que des potentialités et d'avoir une autre force de proposition et de conviction.

Quelle est la suite du processus désormais, alors que le tour des communes s'achève ?
Je suis en train de prendre rendez-vous avec les quatre présidents de parti. Pour que la circonscription électorale du Centre puisse voir le jour, il faut un vote au Parlement wallon avec une majorité des deux tiers. Il faut donc chercher une unanimité sur

la question, presque. Je rencontrerai ensuite Paul Magnette, le ministre-président wallon. Il faut en effet un projet de décret qui contienne cette proposition de création d'une circonscription du Centre et c'est à Paul Magnette que reviendrait l'initiative de le présenter.

Justement, Paul Magnette s'est exprimé sur le sujet. Il n'est pas favorable à de grands chamboulements après les décisions qui invalident les circonscriptions envoyant moins de quatre élus. Vous n'avez pas désespéré de le convaincre ?

Je comprends que le plus simple est le plus facile à réaliser. Le plus simple, ce serait d'annexer la circonscription de Thuin à celle de Charleroi sans aller plus loin. Je tente pour ma part de m'inscrire dans le sens de l'his-

IDENTITÉ

Une région de carnivals

Si, comme le prétend Laurent Devin, le Centre a une identité propre, qui justifierait notamment la naissance d'une circonscription, la définir n'est pas chose aisée. Qu'y a-t-il de commun à Ecaussinnes, Manage, Le Rœux, Seneffe, Morlanwelz, par exemple, qu'il n'y a pas dans les communes de la région carolo ou montoise ? A cette question, Laurent Devin ne répond pas de façon très originale. Pour lui, ce sont les carnivals qui parcourent tout le territoire et qui occupent la région chaque début d'année. En commun aussi, selon lui, le fait pour ces communes de ne pas avoir été reconnues dans une circonscription propre. Certes, mais là, on revient un peu à la question...

M.C.

toire, dans la réalité du quotidien.

Toucher aux circonscriptions électorales, c'est potentiellement toucher aux rapports de forces politiques. D'après vos calculs, qu'est ce que changerait une nouvelle circonscription ?

On n'est pas dans cela ici. Les présidents des deux plus importants partis en Wallonie, le PS et le MR, sont de Mons et de Charleroi. Pour qu'une circonscription du Centre voie le jour entre celles de Mons et de Charleroi, nous nous appuyons sur leur vision d'hommes d'Etat. Mais j'ai confiance. Car il est rare d'avoir dans les conseils communaux les débats que nous venons d'avoir sur le sujet. ■

Propos recueillis par
MATHIEU COLINET